

## PRÉPOSÉ AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

**DATE LIMITE**

27 MAI 2024 - PROLONGATION

**N<sup>o</sup> CONCOURS**

ACVSAD-2024-909

**DÉBUT DE L'EMPLOI**

DÈS QUE POSSIBLE

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, la personne titulaire du poste contribue à la bonne utilisation, à la sécurité, au maintien de l'ordre et à la qualité du service à la clientèle offert dans les infrastructures municipales.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture de l'infrastructure assignée, selon les procédures établies
- Préparer les plateaux d'activités selon les besoins de la clientèle et les procédures établies
- Effectuer des tournées de l'infrastructure du bâtiment, autant à l'intérieur (incluant les salles de toilettes) qu'à l'extérieur de celui-ci. S'assurer que les portes donnant accès aux locaux inutilisés sont barrées pour limiter l'accès à la clientèle. Signaler, dans les plus brefs délais, toute anomalie, bris ou vandalisme à son supérieur immédiat, selon les procédures de travail établies. Inclure dans cette tournée tous les plateaux sportifs et récréatifs extérieurs (baseball, soccer, jeux d'eau patinoires, etc.), qu'ils soient utilisés ou non
- Accueillir la clientèle et rendre les services nécessaires pour répondre aux besoins de celle-ci
- Répondre et effectuer les suivis aux demandes de renseignements des citoyens, des employés, des autres services et des fournisseurs sur les services offerts et leurs besoins
- Veiller au respect de la programmation et des règlements régissant l'utilisation des locaux
- S'assurer du bon état du matériel fourni pour le déroulement des activités en fonction des besoins de la clientèle
- Maintenir l'infrastructure propre en tout temps en procédant à un minimum d'entretien ménager et en s'assurant du bon ordre des lieux
- Procéder aux tâches spécifiques citées dans l'horaire quotidien (montage et démontage de salles, préparation des locaux, autres tâches demandées par son supérieur)
- Maintenir une communication constante avec son supérieur immédiat et transmettre les informations pertinentes, tels que les plaintes, commentaires et suggestions
- Veiller au respect des règles et agir, si requis, à titre de personne-ressources aux premiers soins
- Peut être appelé à travailler lors d'événements spéciaux de la Ville
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

*Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.*

*L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination*

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études secondaires

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur, l'échelle de traitement salariale est de 19,74\$ /heure à 26,04\$ /heure
- Horaire 35 heures / semaine, sur rotation, de jour, soir, fin de semaine
- Lieu de travail : établissements de la Ville
- Majoration taux traitement de 14 % versé chaque paie pour tenir compte des vacances et des avantages sociaux non offerts aux postes temporaires

### COMPÉTENCES REQUISES

- Savoir faire face aux imprévus
- Adopter un comportement sécuritaire
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve d'initiative
- Bonne capacité de jugement
- Être vigilant
- Être dynamique et engagé
- Être à l'aise à travailler avec la clientèle
- Détenir un certificat en secourisme et en RCR constitue un atout

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, **au plus tard le 27 mai 2024 -**

**PROLONGATION**, par courriel ou à l'adresse suivante :

**Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**

**Concours : ACVSAD-2024-909**

Service des ressources humaines

200, route de Fossambault

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

[rh@VSAD.ca](mailto:rh@VSAD.ca)

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.